



Association de Gestion de  
Logements Accompagnés

*Nelson Mandela*

# PROJET ASSOCIATIF STRATÉGIQUE 2024-2030

L'association est **humaniste et citoyenne**, son objet premier est de « gérer des logements, des lieux d'hébergement et des établissements sociaux et médicosociaux (ESMS), d'accompagner des personnes sans distinction d'opinions politique, philosophique et religieuse, de faciliter l'accès des personnes accueillies à un logement définitif, et si nécessaire, de mener toute action susceptible de favoriser leur insertion sociale et/ou professionnelle ».

L'association continuera d'**accueillir**, d'**héberger**, de **loger** et d'**accompagner**.

**Humanisme** : Qui privilégie l'homme et les valeurs humaines.

**Citoyenne** : Qui cherche à concilier éthique, politique et rentabilité ou qui fait valoir les droits et les devoirs civils et politiques.

**Accueillir** : Être présent, recevoir quelqu'un à son arrivée quelque part dans les meilleures conditions.

**Héberger** : Donner un logement provisoire à quelqu'un, l'accueillir provisoirement.

**Loger** : Procurer à quelqu'un un lieu d'habitation.

**Accompagner** : Être avec le résident et le soutenir dans ses démarches avec des temps individuels et des temps collectifs.

L'association est **républicaine**, nous respectons les principes de **liberté**, d'**égalité** et de **fraternité**.



L'association et ses membres souscrivent au contrat d'engagement républicain<sup>1</sup> par :

- Le respect des lois de la République
- La liberté de conscience
- La liberté des membres de l'association
- L'égalité et non-discrimination
- La fraternité et prévention de la violence
- Le respect de la dignité de la personne humaine
- Le respect des symboles de la république

Pour garantir ces valeurs et répondre aux besoins du territoire sarthois nous avons une **vision stratégique** et nous devons garantir :

- **la Bienveillance**
- **la Solidarité**
- **la Responsabilité**
- **l'Éco-responsabilité**
- **l'Adaptabilité**

<sup>1</sup> Contrat d'engagement républicain annexé au décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat.

# BIENTRAITANCE

## MOI RÉSIDENT,

J'attends à ce qu'on soit respectueux, gentil, agréable et poli. Je dois respecter l'autre, je dois accepter la différence. Nous résidents, il nous faut du courage et nous avons de la chance.

## MOI SALARIÉ,

Je suis à l'écoute des besoins des résidents, je suis vigilant au respect de la bientraitance. Je mène une réflexion individuelle et collective pour garantir un accompagnement de qualité.

## MOI BÉNÉVOLE, MOI ADMINISTRATEUR,

Je suis acteur, je suis à l'écoute et je prends en considération la personne dans son ensemble. Je respecte le résident et ses droits dans sa dignité, sans jugement et sans la contraindre.

# SOLIDARITÉ

## MOI RÉSIDENT,

Je suis solidaire c'est faire ensemble partager les bons et les mauvais moments. Nous devons nous entraider, aider et conseiller les autres. C'est aussi vivre ensemble dans le respect.

## MOI SALARIÉ,

Je suis solidaire, c'est le cœur de notre métier, c'est notre obligation envers nos résidents. C'est aussi travailler en équipe, se soutenir, s'écouter, partager, se remplacer.

## MOI BÉNÉVOLE, MOI ADMINISTRATEUR,

Je contribue à la promotion des actions de solidarité nationale, régionale, départementale et communale. Je suis solidaire des décisions prises pour faire avancer les projets de l'association.

# ADAPTABILITÉ

## MOI RÉSIDENT,

J'apprends à m'adapter aux autres, à la vie collective. Les salariés savent s'adapter car nous sommes tous différents.

## MOI SALARIÉ,

Je travaille avec l'humain, c'est notre quotidien, c'est notre métier, c'est indispensable de s'adapter à nos résidents. Je sais prendre du recul. Mon savoir-être et mon savoir-faire évoluent en toute situation. Je sais faire face aux changements ou aux événements exceptionnels vécus par l'association. Je sais être flexible.

## MOI BÉNÉVOLE, MOI ADMINISTRATEUR,

Je suis ouvert aux propositions des salariés et des résidents pour suivre les besoins de la société. Je suis ressource pour anticiper certaines évolutions de la société.

CRÉATION DE L'ASSOCIATION DE GESTION DU FOYER DE L'ANGEVINIÈRE

1967

LE FOYER DE TRAVAILLEUR MIGRANT DEVIENT UNE RÉSIDENCE SOCIALE

1987

1981

CONSTRUCTION DU FOYER NELSON MANDELA



2001

MAISON DE RELAIS MUMIA ABU JAMAL (ALLONNES)



2007

RSF

HUDA



2009

RÉSIDENCE ACCUEIL MAYA ANGELOU (ALLONNES)



2011

STRUCTURE MIXTE DE MAMERS FJT DES GLYCINES



PROJET ASSOCIATIF 2012

201



Nous devons continuer de mettre en place des **moyens** et des **méthodes** dans :

## NOS PROJETS D'ÉTABLISSEMENTS NOS PROJETS DE SERVICES NOS PROJETS SOCIAUX

### METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE QUALITÉ :

- le pouvoir d'agir de la personne ;
- le respect des droits fondamentaux ;
- l'approche inclusive des accompagnements ;
- la réflexion éthique des professionnels.

**SE FORMER**

**PARTAGER**

**FAIRE PREUVE DE PROXIMITÉ**

**CULTIVER NOS SAVOIR-FAIRE**

**ÊTRE INNOVANT**

**RÉFLÉCHIR À UN PLAN  
DE DÉVELOPPEMENT DE PATRIMOINE**

**AVOIR UNE CULTURE COMMUNE**

**ÊTRE RÉACTIF**

**CONVENTIONNER NOS PARTENARIATS**

**ÊTRE PROFESSIONNEL**

